Shell jette l'éponge pour son projet d'éolien flottant à Groix

Publié le 15/11/2022 19:37 | Mis à jour le 16/11/2022 10:43

Le projet de ferme pilote de trois éoliennes flottantes entre Groix et Belle-Île, au sud de la Bretagne, est abandonné. Shell et ses partenaires, la Caisse des dépôts et le chinois CGN, porteurs du dossier, ont annoncé le 15 novembre s'en retirer.

Une décision que la major pétrolière anglo-néerlandaise explique par les **« défis techniques, commerciaux et financiers »** auxquels a été confronté le projet. Dans un contexte **« de coûts en constante augmentation et de contraintes très fortes en termes d'inflation et de chaîne d'approvisionnement »**, ces difficultés ont remis en cause **« la viabilité économique du projet »**, indique Shell dans un communiqué.

Sélectionné en 2016 par l'Ademe avec trois autres fermes pilotes en Méditerranée qui sont, elles, toutes en cours de construction, le montant de l'opération pour Groix-Belle-Île était alors affiché à 236 millions d'euros. Il se situerait aujourd'hui autour des 300 millions d'euros. Le projet, porté au départ par Eolfi racheté en 2019 par Shell, a connu aussi un développement quelque peu chaotique.

Une mise en service déjà repoussée

Il lui a d'abord fallu faire face à la décision de GE, fournisseur des éoliennes, d'arrêter la production de son Haliade de 6 MW prévue à l'origine. Le remplaçant trouvé avec l'arrivée de MHI Vestas, la ferme pilote est alors passée de quatre à trois turbines. Le consortium a dû ensuite composer avec la fin de l'histoire chez Naval énergies, le fournisseur des flotteurs pour les éoliennes. Avec la reprise de l'activité de la filiale de Naval group par le bureau d'études Sofresid, filiale de Saipem, la collaboration ne s'est pas poursuivie. Depuis plusieurs mois, Shell cherchait un nouveau fournisseur pour le flotteur, repoussant la mise en service de la ferme pilote en 2025 avant, donc, de jeter totalement l'éponge.

Reste à savoir ce qu'il adviendra de ce projet. La Bretagne souhaiterait le maintenir comme **« centre d'essais »**, d'après Daniel Cueff, cité par Ouest-France. L'hydrolien a connu pareille histoire. Engie puis EDF Renouvelables, eux aussi sélectionnés par l'Ademe pour des fermes pilotes hydroliennes, avaient mis fin à leurs projets récupérés depuis par Atlantis pour le premier et Hydroquest pour le second.

Loïc FABRÈGUES

Éolien flottant à Groix. Shell abandonne, pas la Bretagne

La Région Bretagne souhaite que le projet de trois éoliennes flottantes pilotes se transforme en un centre d'essais pour la production d'hydrogène vert.

Le projet Eolfi au large de Groix, repris par Shell en 2019, devait permettre d'expérimenter l'éolien flottant en France. | EFGBI / NAVAL ENERGIES / MHI VESTAS
Ouest-France Charles JOSSE. Modifié le 16/11/2022 à 12h23 Publié le 15/11/2022 à 20h09
Écouter

Les éoliennes flottantes ne doivent pas couler. C'est en tout cas le souhait de la Région Bretagne après la confirmation, hier, de l'abandon du projet de ferme pilote de trois éoliennes au large de l'île de Groix (Morbihan) par son titulaire. L'information a été révélée par Les Echos ce mardi 15 novembre.

Plusieurs raisons

Les raisons évoquées? **«Une industrie éolienne européenne frappée de plein fouet par la baisse des coûts des matières premières et de l'énergie»**, expliquent Les Echos. Ceci combiné au retrait du turbinier General Electric, qui devait fournir les éoliennes de 6 mégawatts (mais s'est recentré sur la fabrication d'équipements aujourd'hui plus puissants)

puis du fabricant de flotteurs Naval Group (qui a cédé son activité éolien flottant). Et à une **«mésentente dans le consortium»** qui avait racheté le projet à Eolfi, selon Daniel Cueff, vice-président de la Région Bretagne en charge de la mer et du littoral.

Dans un communiqué, le groupe Shell et ses partenaires, CGN Energy et Banque des territoires, ont motivé leur retrait par le fait que **« les conditions économiques ont été significativement modifiées »** depuis leur reprise du projet en 2019, **« remettant en cause sa viabilité économique ».**

D'autre part, sa valeur de pilote (trois turbines pour 28 mégawatts) est largement diminuée par l'attribution prochaine, dans les mêmes parages, d'un grand parc flottant de 250 MW, suivi bientôt de 500 MW supplémentaires (soixante éoliennes au total).

Cap sur l'hydrogène

Mais abandon ne veut pas dire fin définitive, estime Daniel Cueff, vice-président de la région Bretagne en charge de la mer et du littoral. Il y voit même l'opportunité d'un nouveau départ, **« pour produire de l'électricité qui produira de l'hydrogène. Lorient Agglomération a des projets pour ses Batobus dans la rade. La Région travaille à la décarbonation des navires de pêche. Tout cela a un sens. »**

Avec quel repreneur ? **« On incite les dix candidats au parc flottant de Bretagne Sud à faire des propositions. Ça deviendrait un centre d'essais »,** imagine l'élu.

C'est pourquoi la Région va s'assurer de **« maintenir les autorisations d'implantation ».** Afin, notamment, de ne pas perdre les bénéfices des études techniques et environnementales financées par l'Ademe : 10 millions d'euros d'argent public, pour un projet estimé à près de 200 millions

UPPM revue de presse